

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Maître d'ouvrage : Mairie d'ALTILLAC – 26 Av. des Généraux Marbot – 19 120 ALTILLAC
Tél : 05.55.91.11.16.

Maîtrise d'œuvre : Bureau d'Etudes DEJANTE VRD & Construction Sud-Ouest
75 avenue de la Libération – 19360 MALEMORT
Tél. 05.55.92.80.19.

Mode de passation : La présente procédure adaptée est soumise aux dispositions de l'article R.2123-1, 1° du Code de la Commande Publique avec possibilité de négociation.

Objet du Marché : **Marché de travaux – Programme de voirie 2019**

Nature de la prestation :

Marché non alloti

- Préparation et installation de chantier
- Terrassements généraux et préparation de voiries
- Travaux de voiries : reprofilage et enduit

Le marché est composé d'une tranche unique de travaux

Modalités de financement : fonds propres et/ou subvention; virement administratif selon réglementation en vigueur

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : candidat seul ou groupement solidaire

Date limite de réception des propositions : **Mardi 02 juillet 2019 à 12h00 , dernier délai.**

Adresse où les propositions doivent être transmises :

Sur support informatique : www.achatpublic.com

Délai de validité des offres : Quatre-vingt-dix (90) jours

Unité monétaire utilisée : L'Euro

Règlement particulier du choix des offres :

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères suivants :

- Valeur technique des prestations : évaluée au vu du mémoire technique (délais, origine et nature des matériaux et des fournitures, qualité des fournitures...) (40 %),
- Prix des prestations : évalué au vu du montant vérifié suite à l'analyse des offres (60%),

Renseignements d'ordre administratif : auprès de la collectivité

Renseignements d'ordre technique : Ils peuvent être obtenus auprès du Bureau d'Etudes DEJANTE VRD & Construction Sud-Ouest Tél. 05.55.92.80.19. ou à contact1@dejante-infra.com

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de LIMOGES

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus pour l'introduction d'une procédure de recours : Tribunal Administratif de Limoges (87) – Greffe du Tribunal – 8 cours Vergniaud – 87000 LIMOGES

Publication sur le site de la commune et affichage à la porte de la Mairie: 22.05.2019